Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

# ETATS-UNIS – Des chercheurs se plaignent d'entrave à leur travail par des entreprises

Par Eric MEUNIER

Publié le 28/02/2009, modifié le 18/03/2026

26 scientifiques ont soumis à l'Agence états-unienne de Protection de l'Environnement (EPA), un courrier dans lequel ils expliquent que « aucune recherche vraiment indépendante ne peut être légalement menée sur de nombreuses questions critiques » [1]. Si ce courrier a été rédigé anonymement par crainte de représailles individuelles de la part d'entreprises, son contenu n'en est pas moins intéressant. Ainsi, ces chercheurs, spécialistes de l'étude des insectes sur les cultures de maïs, expliquent que les contrats obligatoirement signés lors de l'achat de semences transgéniques interdisent l'utilisation des plantes à des fins de recherches. Dès lors, ces chercheurs considèrent ne pas avoir libre accès aux semences GM et sont obligés de demander leur permission aux entreprises possédant ces PGM. Et parfois, ces entreprises refusent tout simplement ou demandent à voir les résultats avant publication. Au final, ces scientifiques estiment que les informations adressées aux organismes de contrôle sont « excessivement restreintes ». En réponse, le vice-président de DuPont a expliqué au New-York Times que « étant donné que les plantes génétiquement modifiées sont soumises à la réglementation du gouvernement, les compagnies doivent contrôler avec soin la façon dont elles sont cultivées » [2]. De leur côté, Monsanto et Syngenta confirment « que leurs contrats avec les acheteurs de semences avaient pour but de protéger leur droit de propriété intellectuelle et de respecter les obligations réglementaires ». Mais selon Dale Emery de l'EPA, ces obligations réglementaires imposées par le gouvernement ne concernent que la gestion de la résistance aux insectes, les autres obligations étant mises en place par les entreprises. Interviewé par le New-York Times, le Dr. Ostlie, de l'Université du Minnesota, donne un exemple concret : trois entreprises l'avaient autorisé en 2007 à étudier les impacts de leurs variétés de maïs GM producteurs d'insecticides contre le vers de la racine du maïs. Mais en 2008, Syngenta lui retire l'autorisation, mettant un coup d'arrêt à son travail. « La compagnie a juste décidé qu'il n'était pas dans son intérêt de le laisser se poursuivre », explique le scientifique. Un autre chercheur, Mark A. Boetel (Université du Dakota) n'a lui tout simplement pas obtenu l'accord de Monsanto et Syngenta pour pouvoir étudier les conséquences de l'utilisation d'un insecticide sur leurs betteraves transgéniques.
Ce courrier a été soumis à l'EPA dans le cadre d'une consultation que l'agence conduit pour pouvoir répondre à une demande de Pioneer de réduire la taille des zones refuges dans le cas de cultures de maïs transgéniques [3] . Le professeur Christian Krupke, de l'Université de Purdue, a d'ores et déjà répondu « qu'étant donné que des scientifiques externes n'ont pu étudier la stratégie de Pioneer, je ne pense pas que les inconvénients potentiels ont été évalués de façon critique par autant de personnes que cela aurait été nécessaire ».

[1] http://www.regulations.gov/fdmspubl..., voir la rubrique General Comment

[2] New-York Times, 20 février 2009 http://www.nytimes.com/2009/02/20/b...

[3] cf. ETATS-UNIS – Demandes des entreprises pour des zones refuges plus petites

---

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/etats-unis-des-chercheurs-se-plaignent-dentrave-a-leur-travail-par-des-entreprises/